Fonctionnement du CHSCT

<u>08 février 2018</u>

Le SNI-UNSA a été extrêmement surpris du dernier affichage concernant les Procès-Verbaux et compte rendus du CHSCT à disposition dans les bornes interactives, et ce pour 3 raisons :

1°) SUD a diffusé l'information sur son site avant que le Secrétaire ne la donne aux autres membres du CHSCT.
Il s'agit d'un passe-droit inacceptable, mais également d'un **<u>délit d'entrave</u>**.
Le SNI-UNSA ne se serait jamais permis une telle dérive, mais si cela avait été le cas, ils nous auraient incendiés sans relâche, comme ils savent si bien le faire.

2°) Il semblerait qu'il soit urgent de diffuser toute la documentation CHSCT dans les bornes interactives, alors qu'aucun affichage n'a été mis dans les totems à disposition depuis l'élection du nouveau Secrétaire … en mai !!!

3°) SUD met en avant les bornes interactives installées … grâce à la QVT, et mettent dans un autre affichage qu'il faut arrêter la QVT !!!

Ah, les affichages de SUD !! C'est comme une boite de chocolats : tu ne sais jamais sur quoi tu vas tomber !!